



FÉDÉCHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

N°341 CIRCULAIRE GENERALE - *Le 13 janvier 2023*

Tous mobilisés dès le 19 janvier pour exiger le retrait de la réforme des retraites Macron-Borne

Depuis de nombreuses décennies, chaque gouvernement a pour objectif de faire reculer l'âge de la retraite et allonger la durée de cotisations. De 60, nous sommes passés à 62 ans il y a maintenant quelques années et aujourd'hui, l'exécutif voudrait nous faire travailler jusqu'à 64 ans avec une durée de cotisations de 43 ans. Et pourtant, il n'y a aucune raison de réformer de nouveau les retraites puisque contrairement à ce que dit le gouvernement, il n'y a aucun déficit. Le rapport du Comité d'Orientation des Retraites (COR), une fois n'est pas coutume, vient de confirmer dans un récent rapport, qu'un excédent de 900 millions d'euros a été dégagé en 2021 malgré la crise sanitaire, portant le total du surplus à 3,2 milliards d'euros.

La réforme Macron-Borne, c'est l'accélération de la réforme Touraine sous le gouvernement de Hollande puisque qu'au lieu de prendre un trimestre de plus tous les 3 ans, ce sera un trimestre de plus par an et ce, dès septembre 2023 pour les salariés nés en 1961 qui seront les premiers touchés y compris les carrières longues.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90 -

Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - <http://www.fedechimie-fo.fr>

Année de naissance	Age de départ	Durée de cotisation	Trimestres cotisés	Date
1961	62 ans 3 mois	42 ans	168	Sept. 2023
1962	62 ans 6 mois	42 ans et 3 mois	169	2024
1963	62 ans 9 mois	42 ans et 6 mois	170	2025
1964	63 ans	42 ans et 9 mois	171	2026
1965	63 ans 3 mois	43 ans	172	2027
1966	63 ans 6 mois	43 ans	172	2028
1967	63 ans 9 mois	43 ans	172	2029
1968	64 ans	43 ans	172	2030

Pour Force-Ouvrière, reculer l'âge de départ est une véritable injustice puisqu'à l'heure actuelle, un salarié sur deux n'est plus en emploi entre 60 et 62 ans (chômage, invalidité...). Un nouvel allongement créera encore plus de précarité pour les fins de carrière qui se solderont par de nombreux arrêts maladie qui creuseront encore un peu plus le trou de la sécurité sociale.

Autres annonces du gouvernement, mettre fin aux régimes spéciaux pour les nouveaux entrants et (pour faire passer la pilule), mettre en place une retraite minimale à 1200 euros par mois soit très légèrement au-dessus du seuil de pauvreté qui se situe à 1128 euros.

Cette nouvelle réforme des retraites, plus de 80% des Français n'en veulent pas.

Il est donc nécessaire dès **le 19 janvier** de se mettre en grève pour bloquer ce processus tant voulu par Macron et son gouvernement. Plus nous serons nombreux, plus vite ce projet sera retiré.

La FEDECHIMIE FO appelle donc ses syndicats à organiser des assemblées générales, d'informer les salariés et demande à ses militants, adhérents, sympathisants de rejoindre massivement la mobilisation à partir du 19 janvier.